

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation et le
fonctionnement de la Commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'immeuble sis 96, avenue de la Faïencerie à Luxembourg-Limpertsberg se caractérise comme suit :

Les quatre maisons mitoyennes situées aux n°90-96, avenue de la Faïencerie ont été érigées plus ou moins vers la même époque à des fins d'habitation. Elles forment un ensemble témoignant de l'important développement de la capitale et notamment du Limpertsberg à la fin du XIX^e / début XX^e siècle (LHU). En effet, avant le démantèlement de la forteresse les constructions en dur (à part quelques rares exceptions) étaient défendus sur cette partie extramuros, pour des raisons de défense. Dès le démantèlement le plateau du Limpertsberg est urbanisé, d'abord plus lentement, puis vers le tournant du XIX^e au XX^e siècle de manière plus étendue. En grande partie il s'agissait de maisons mitoyennes, dont les styles évoluent de l'historicisme et de l'éclectisme à l'Art nouveau et au modernisme (LHU/PDR).

La maison d'habitation (GEN) a été érigée au début du XX^e siècle, vers 1908¹, avec des éléments décoratifs de style Art nouveau (PDR). La façade principale s'élève sur deux niveaux surmontés par un niveau mansardé et se divise de manière régulière en trois travées d'ouvertures. L'entrée est située dans l'axe droite. Les ouvertures sont rectangulaires aux encadrements en pierre naturelle. Au premier niveau on aperçoit des appuis de fenêtre sur corbeaux et les parties supérieures des encadrements se distinguant surtout par des clés de voûte aux décorations sinueuses d'inspiration Art nouveau. Au second niveau les encadrements des fenêtres sont surmontés par des arcs surbaissés aux archivoltes galbés, typiques de l'Art nouveau (PDR/AUT).

La façade postérieure présente des encadrements en pierre naturelle, mais plus sobres, sans éléments décoratifs, ce qui tout à fait typique pour une façade non visible de l'espace public (AUT/PDR). Une annexe d'une pièce sur un niveau y est accolée en perpendiculaire sur le côté gauche. Il semble qu'elle a été érigée à la même époque puisqu'elle est déjà inscrite sur extrait cadastral de 1908 et elle servait vraisemblablement en tant que cuisine, buanderie ou remise. L'unique fenêtre présente un encadrement en briques.

A l'intérieur, la maison a conservé les structures bâties ainsi que certains éléments de l'époque de construction tels que l'escalier en bois ou des parties de revêtements de sol en carrelage (AUT/PDR). L'intérieur est en outre le témoin d'une phase de remise au goût du jour dans les années 1950. En effet, les portes en bois avec verre cannelé ou encore les armoires encastrées en bois sont tout à fait caractéristique pour cette époque (AUT/PDR/EVO).

¹ Administration du Cadastre et de la Topographie, cases croquis n°899, 1908.

L'avenue de la Faïencerie, qui faisant le lien avec le Rollingergrund, a connu, comme tout le quartier du Limpertsberg, un énorme changement. La maison sise au n°96, ensemble avec les immeubles avoisinants, témoigne de l'expansion et de l'évolution urbanistique, démographique et sociale du quartier et de la ville.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), période de réalisation (PDR), histoire locale, de l'habitat ou de l'urbanisation (LHU), évolution et développement des objets et sites (EVO)

La COPAC émet un avis majoritaire favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'immeuble sis 96, avenue de la Faïencerie à Luxembourg-Limpertsberg (no cadastral 57/3545). 7 voix pour un classement, 4 voix contre une protection nationale et 3 abstentions.

Présent(e)s : André Schoellen, Beryl Bruck, Christina Mayer, Christine Muller, Claude Schuman, Jean-Claude Welter, John Voncken, Laure Simon-Becker, Marc Schoellen, Michel Pauly, Nathalie Jacoby, Patrick Bastin, Paul Ewen, Regis Moes.

Luxembourg, le 25 mai 2022